

## **L'Agence Régionale de Santé Nord-Pas de Calais à la rencontre des entreprises de la filière Santé !**

Le 30 juin dernier, 80 chefs d'entreprises de la filière santé régionale ont accueilli Daniel LENOIR, Directeur de l'Agence Régionale de Santé du Nord-Pas de Calais.

Impulsée par Clubster Santé<sup>1</sup>, cette rencontre était l'occasion pour les entreprises du secteur Biologie-Santé-Nutrition de comprendre la nouvelle organisation de l'agence régionale de santé et d'échanger sur les problématiques qui les préoccupent avec son Directeur Général.

Véritable clef de voûte de la nouvelle réorganisation régionale prévue par la loi HPST de juillet 2009, l'Agence Régionale de Santé Nord-Pas de Calais est devenue le pilote à l'échelon régional du système de Santé en regroupant sous une seule entité les différentes ressources dédiées de l'Etat et de l'Assurance maladie.

L'objectif étant d'adopter une politique de santé reposant sur la prise en charge solidaire et l'accès aux soins pour tous, tout en étant adaptée à la proximité des territoires qui la composent (Artois, Hainaut, Littoral, Métropole).

### **→ Des leviers d'actions pour renforcer l'efficacité globale du système de santé en région :**

Au cours de son intervention, Daniel LENOIR a rappelé aux chefs d'entreprises les trois « fonctions-métiers » de l'ARS qui sont la santé publique, la régulation de l'organisation de l'offre de soins et de l'organisation de l'offre médico-sociale. Un point a également été fait sur le plan stratégique régional de santé mis en place dans le courant de cette année.

De ce document qui fixe les orientations de la région en matière de santé, deux objectifs prioritaires se détachent :

- Réduire l'écart entre les indicateurs régionaux de santé et ceux de la France Métropolitaine
- Dégager des marges de manœuvre pour continuer à investir là où c'est nécessaire et où l'évolution de la dépense consacrée aux soins est maîtrisée.

En réponse à ces objectifs, quatre leviers d'actions ont été définis :

- Développer et diffuser une meilleure connaissance des risques, des facteurs de risque et des pathologies
- Continuer à agir de façon concertée sur les déterminants de santé
- Favoriser un recours plus précoce aux soins
- Organiser la prise en charge dans le cadre de parcours coordonnés

Ces leviers d'actions permettent de cibler les investissements nécessaires à la réduction de l'écart entre le Nord-pas de Calais et le territoire métropolitain d'une part et d'autre part au renforcement de l'efficacité du système de santé global en région.

### **→ Des interactions de qualité entre les entreprises de la filière santé et l'Agence Régionale de Santé : un vrai souhait de collaborer !**

C'est avec la volonté de répondre à la demande de ses membres et en tant que porte parole de la filière santé régionale que Clubster Santé a organisé cette rencontre avec l'ARS.

Défi plus que relevé puisque ce rendez-vous a, dans un premier temps, permis aux entreprises de mieux comprendre le rôle de l'Agence Régionale de Santé depuis sa création en avril 2010 mais aussi, de mettre en phase leurs attentes et projets en cohérence avec les stratégies politiques.

De façon plus concrète, cette rencontre est sans doute la première d'une longue série d'échanges entre l'ARS et nos adhérents. Daniel LENOIR a en effet confirmé la volonté de l'ARS de travailler de manière plus opérationnelle avec les membres de Clubster Santé afin d'être au plus prêt des entreprises, de leurs problématiques et de leurs attentes.

(1) Réseau des entreprises de la filière santé régionale.

Pour toute information :

Anne-Cécile RIC

03 28 55 90 66

[acric@clubstersante.com](mailto:acric@clubstersante.com)

[www.clubstersante.com](http://www.clubstersante.com)